

Il se trouve que ma circonscription est en grande partie agricole. Il est donc bon que je relève le défi. J'aurais tout de même cru que les membres du groupe qui siègent à ma droite parlaient naturellement au nom de l'ensemble des cultivateurs canadiens. Il ne semble pas, toutefois, que ce soit le cas.

Depuis quelques jours nous entendons beaucoup parler des problèmes des secours au cultivateur, de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, des subventions au titre du transport des céréales de provende, de l'aide versée au titre de la vente des céréales, du bétail etc. Nos idées sur bon nombre de ces questions ont été exposées avec talent par les honorables représentants de Peace-River et d'Acadia. Ce dernier a aussi exposé un projet très détaillé d'assurance-récolte.

Ces idées bénéficieront, je n'en doute pas, de l'appui de la plupart des cultivateurs de notre pays, y compris ceux de l'Ontario et ceux de la Colombie-Britannique, et non pas seulement de ceux des provinces des Prairies. J'aimerais que tous les membres du comité se rendent compte à quel point je suis sensible aux problèmes qui se posent aux cultivateurs des Prairies et aux producteurs de blé. Lorsqu'il s'agit d'agriculture, toutefois, nous devons présenter des solutions qui s'appliquent dans son ensemble.

Pour revenir aux affaires des autres régions agricoles du Canada, je me suis réjoui l'autre soir d'entendre l'honorable député de Kootenay-Ouest parler de l'agriculture dans sa partie du pays et de certains offices de vente qui ont été établis pour s'occuper des problèmes dans cette région. Je n'ai pu m'empêcher de comparer ce moyen avec quelques-unes des idées que plusieurs ont exprimées pour résoudre les problèmes de l'agriculture.

Je me suis particulièrement réjoui l'autre soir d'entendre un député,—je crois que c'était l'honorable député d'Humbolt-Melfort,—dire qu'il n'était pas convaincu que les subventions constituent la solution des problèmes économiques des cultivateurs. Je suis de son avis. Après avoir entendu toutes les demandes de commissions, d'aide financière, de contrôle et de réglementation par le Gouvernement, je commence à me demander si les cultivateurs des Prairies n'ont pas perdu confiance dans leur propre compétence et leur propre initiative.

Des députés, tout en demandant ce genre d'aide, ont sévèrement critiqué la machine Gardiner. N'est-ce pas une anomalie? Je suis d'avis qu'en établissant tous ces contrôles sévères, cette aide financière et ces subventions, nous en établissons une machine. On ne niera pas, je crois, parce que tout le monde le sait, que la machine qui verse continuellement de l'argent assume graduellement la maîtrise sur ceux qui reçoivent cet argent.

[M. McLeod.]

Je trouve juste le dicton selon lequel celui qui paye a bien le droit de choisir.

J'estime que la question que j'évoque ici mérite réflexion. Je ne m'étendrai pas là-dessus pour aujourd'hui; au contraire, je serai très bref. Cependant, je dois dire qu'en préconisant une organisation qui, sur les plans financier et politique, conduira à une domination absolue, on va se donner une organisation à côté de laquelle la prétendue organisation Gardiner paraîtra bien peu de chose. Je ne pense pas que les cultivateurs des Prairies souhaitent vraiment que leurs affaires soient à ce point soustraites à leur direction.

Il m'a été agréable d'entendre le député de Kootenay-Ouest, dans le discours qu'il a prononcé l'autre soir, mentionner M. Charlie Hayden, cette grande figure parmi les chefs, les travailleurs et les éditeurs du monde agricole, ce cultivateur qui a tant accompli, non seulement pour les cultivateurs de sa province, la Colombie-Britannique, mais pour ceux du pays tout entier. Il était de ces hommes qu'on se réjouit d'avoir connus et dont la façon de comprendre la vie marque leur entourage.

Je n'engagerai pas de débat avec le député de Kootenay-Ouest sur la qualité des cerises dans la vallée de la Kootenay par rapport à celles des cerises dans la vallée de l'Okanagan. Je sais qu'on trouve de bonnes cerises dans la vallée de la Kootenay. J'en ai souvent cueilli et j'en ai mangé à l'excès parfois.

J'admets aussi ce qu'a dit le député des organismes de vente qu'ont établi les agriculteurs de la Colombie-Britannique sans aide gouvernementale. J'irai même plus loin que lui. En effet, je tiens à bien préciser que ces organismes ont acquis leur degré d'efficacité actuelle, grâce aux efforts personnels des producteurs eux-mêmes. Il n'y a là aucun paternalisme d'État et il n'en coûte rien aux contribuables du pays. Il n'y a aucune réglementation gouvernementale, sauf celle que prévoit une loi provinciale que les agriculteurs jugeaient des plus utiles, qu'ils ont préparée et demandé au Gouvernement d'adopter. Il ne se verse pas de fortes subventions et il n'y a pas de ces réglementations gouvernementales qui accompagnent d'ordinaire les subventions. Ces entreprises demeurent libres. Les producteurs eux-mêmes en ont la direction immédiate et personne n'a l'intention de changer quoi que ce soit à cet état de choses.

Je sais qu'il surgit des divergences de vues quant aux programmes à appliquer et aux problèmes que suscite la vente; mais ces questions sont examinées à fond aux réunions, soit aux réunions trimestrielles ou annuelles, soit aux réunions spéciales convoquées pour étudier les difficultés qui se présentent. Encore une fois, j'insiste là-dessus: en Colombie-